Ghent FRC 1172

AUX ÉTATS DE BRABANT.

Un petit mot à l'oreille.

MESSIEURS,

L'Opinion publique eſt un moyen que les Miniſtres de Joſeph ont négligé ; c'eſt une faute & une grande faute : vous l'avez ſentie ; auſſi elle vous a ſervi de leçon, & juſqu'au moment où le Gouvernement fut obligé d'abandonner ces contrées, le peuple étoit prévenu pour vous. Mais alors ſon eſtime a déchu en raiſon des horreurs, des abominations que vous avez ordonnés, que vous avez fait commettre. Alors vous avez vérifié cette vérité fameuſe : *Tel brille au ſecond rang qui s'éclipſe au premier* ; alors l'opinion, cette arme ſi ſure, habilement maniée par des gens ſenſés, fut employée contre vous ; & le mépris, que dès-lors vous avez inſpiré, alimenté par la dilapidation de vingt millions de florins, par le ſang de vingt mille citoyens, ce mépris ſe tourne aujourd'hui en haine, & vous en reſſentez déja les effets.

Comment, Meſſieurs, tandis que Léopold

ne désire, ne veut que le bonheur de son peuple, tandis qu'il y donne tous ses soins, qu'il y sacrifie tous ses momens; au lieu d'y coopérer de votre côté, au lieu de lui en donner les facilités, de lui communiquer les connoissances locales que la routine a pu vous procurer, vous employez votre tems à contrecarrer les opérations les plus salutaires, vous ne tendez qu'à faire retomber ce peuple, malgré lui, dans l'état malheureux dont il vient de sortir. Vous n'entendez donc pas sa voix? Et quand on vous a dit que si on le laissoit agir, il se feroit bientôt justice lui-même, vous n'en avez donc rien cru? Le croirez-vous à présent? Ce ne sont plus quelques individus tolérés; ce ne sont plus des scélérats payés pour les exécutions, comme l'étoient vos monstres soldés; c'est une foule immense qui s'est portée au lieu de votre assemblée pour la rompre; & si pendant que dans son erreur la nation poursuivoit des victimes de leurs devoirs, on l'a ménagé, par combien plus de raisons la doit-on ménager aujourd'hui qu'elle vous abandonne, pour se jetter dans le sein paternel d'un Roi, dont les vertus pratiques sont admirées de l'univers entier.

Ne croyez pas qu'on pourſuive le peuple, ne croyez pas qu'on étouffe ſa voix; elle ſe fait trop bien entendre pour ne pas l'écouter. Vous auriez prévenu cette extrémité, ſi vous euſſiez été tranquilles, & une police vigilante d'ailleurs ne ſe verroit pas obligée aujourd'hui de fermer les yeux ſur des excès qui prouvent la différence de vos ſentimens à ceux des Brabançons. N'allez donc plus couvrir vos intérêts privés du beau nom de choſe publique; ne proteſtez plus, ne réclamez plus le peuple, mais craignez plutôt ſa vengeance : la colère générale, pour être répandue ſur chacun de vous en particulier, n'en eſt pas moins dangereuſe dans ſes effets.

Il eſt cependant un moyen de l'arrêter, il eſt même un moyen de vous racommoder dans l'opinion, c'eſt de renoncer de vous-mêmes & par une déclaration formelle, à la repréſentation dont vous faites parade, & qu'on ne reconnoît plus; c'eſt de demander un nouvel ordre de choſe, puiſque le peuple ne veut plus de votre régime; ſur-tout ne tardez pas. Lorſque l'effervescence eſt pouſſée à un certain point, il n'y a plus de tempérament.

C'eſt principalement le ſecond état qui doit ſentir la néceſſité de cet abandon; c'eſt à lui à calculer les conſéquences d'une plus longue opiniâtreté Les conſeils des moines ſont dangereux : ceux-là tiendront juſqu'au bout, parce que la perte de leur influence peut avoir pour eux des ſuites funeſtes. Etant les principaux auteurs des malheurs qui ſe ſont ſuccédés depuis dix-huit mois, ils doivent craindre qu'on ne leur en demande compte, tandis que le ſecond ordre a peu à appréhender quel que ſoit le ſort de la nobleſſe françoiſe.

Quant à l'Etat-tiers, toujours gêné, toujours la dupe des combinaiſons des deux premiers ordres, ils l'ont toujours mis en avant quand ils ont voulu faire peur: du reſte il n'a jamais eu d'exiſtence par lui-même, parce que les intrigues du clergé ont conſtamment empêché que ſa bonhommie ne le portât au bien.

Qu'il ait ſeulement ſous les yeux ce qui s'eſt paſſé parmi la nobleſſe & le clergé, après le refus du ſubſide en 1789; qu'il ſe rappelle avec quelle lâcheté ils l'ont abandonné, & puis qu'il décide s'il ne doit pas décréter avec le peuple l'anéantiſſement d'un règne féodal

& deſtructeur, & le rétabliſſement des droits du citoyen.

Et vous, prêtres, ouvrez l'évangile, voyez-y vos devoirs, rentrez en vous-mêmes, en prouvant que le remords eſt de tous les états, vous prouverez qu'il n'eſt point de crime qui n'obtienne ſon pardon.

Enfin, Meſſieurs, ne marchandez pas davantage, des moines ſanguinaires, un Van Eupen, un Abbé de Tongerloo ſe diſent Miniſtres d'un Dieu de paix, & vous vous qualifiez de repréſentans du peuple! Mais, vous le trompez, ainſi prenez garde que ſa vengeance ne devienne un jour auſſi terrible que la vengeance céleſte. Renoncez donc à des droits incompétens, à des titres que ni les tems, ni même de Chartre ne peuvent rendre ſacrés, enfin à des titres que vous avez uſurpés, & que le peuple veut reprendre, & reprendre de force, ſi vous ne vous y prêtez pas.

Qu'avez-vous fait en effet pour mériter ſa confiance? A l'époque du 30 ſeptembre 1789, où tout étoit remis aux termes de votre conſtitution, n'en avez-vous pas moins continué vos intrigues criminelles? Avez-vous ceſſé

d'ourdir cette trame odieuſe, qui a jetté la nation dans un abîme de maux? Et quand, au mois de mars dernier, Léopold vous faiſoit pour ainſi dire un abandon de ſa ſouveraineté, ne l'avez-vous pas rejetté avec mépris? Les pillages, les empriſonnemens, les aſſaſſinats n'ont-ils pas ſuivi ce refus?

Et après cela vous voudriez encore être l'organe public! Ne le penſez pas. Aſſurez-vous au contraire que tant que que vous ferez corps, vous aurez à lutter contre toute la province, ainſi cédez à l'impérieuſe néceſſité. C'eſt le vœu général, il n'eſt pas équivoque. Ne vous expoſez donc pas à ce qu'il s'exprime plus énergiquement qu'il ne l'a fait juſqu'ici.

FIN.